Démarche : PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME : Demande de régularisation -

Représentant légal d'un enfant étranger malade (L425-10 CESEDA)

Organisme : Bureau du droit au séjour

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Ce formulaire s'adresse aux personnes en situation irrégulière sur le territoire français, qui souhaitent solliciter une régularisation sur le fondement de l'article L425-10 (représentant légal d'un enfant étranger malade) du CESEDA (Code de l'entrée et du séjour des étrangers et des demandeurs d'asile).

Les deux parents (ou les deux personnes exerçant l'autorité parentale sur l'enfant) peuvent demander une autorisation provisoire de séjour pour accompagner un même enfant. Toutefois, chaque parent doit formuler une demande différente, même si celle-ci concerne un même enfant.

CONDITIONS : Vous pouvez demander une autorisation provisoire de séjour (APS) pour accompagner votre enfant mineur malade si vous répondez à l'ensemble des conditions suivantes :

- l'état de santé de votre enfant nécessite une prise en charge médicale indispensable en France,
- votre enfant ne peut pas avoir accès au traitement approprié dans votre pays d'origine,
- vous résidez habituellement avec votre enfant en France et subvenez à son entretien et à son éducation,
- vous ne représentez pas une menace pour l'ordre public.

PROCÉDURE : Après pré-instruction de votre dossier par la préfecture de la Seine-Maritime, un dossier médical vous sera envoyé.

Ce dossier médical devra être complété par le médecin de l'enfant puis transmis à l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII). Lorsqu'un avis sera rendu par l'OFII, la préfecture de la Seine-Maritime terminera l'instruction de votre demande et vous contactera, via votre dossier démarches-simplifiées, pour vous faire part de sa décision.

ATTENTION : Un contrôle vigilant est exercé par les services de la préfecture pour vérifier l'authenticité des pièces présentées.

La production de faux documents entraînera le rejet d'office du dossier.

Liens utiles

Un tutoriel est à votre disposition pour mieux comprendre comment fonctionne le site demarches-simplifiees.fr: https://doc.demarches-simplifiees.fr/tutoriels/tutoriel-usager

Pour plus d'informations sur l'immigration en Seine-Maritime, rendez-vous sur le site internet de la préfecture de la Seine-Maritime (http://www.seine-maritime.gouv.fr), onglet "Étrangers : documents, informations et contact"

INFORMATIONS IMPORTANTES

PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME : Demande de régularisation - Représentant légal d'un enfai

Rappel de la procédure

Les deux parents (ou les deux personnes exerçant l'autorité parentale sur l'enfant) peuvent demander une autorisation provisoire de séjour pour accompagner un même enfant. Toutefois, chaque parent doit formuler une demande différente, même si celle-ci concerne un même enfant.

CONDITIONS : Vous pouvez demander une autorisation provisoire de séjour (APS) pour accompagner votre enfant mineur malade si vous répondez à l'ensemble des conditions suivantes :

- l'état de santé de votre enfant nécessite une prise en charge médicale indispensable en France,
- votre enfant ne peut pas avoir accès au traitement approprié dans votre pays d'origine,
- vous résidez habituellement avec votre enfant en France et subvenez à son entretien et à son éducation,
- vous ne représentez pas une menace pour l'ordre public.

PROCÉDURE : Après pré-instruction de votre dossier par la préfecture de la Seine-Maritime, un dossier médical vous sera envoyé.

Ce dossier médical devra être complété par le médecin de l'enfant puis transmis à l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII). Lorsqu'un avis sera rendu par l'OFII, la préfecture de la Seine-Maritime terminera l'instruction de votre demande et vous contactera, via votre dossier démarches-simplifiées, pour vous faire part de sa décision.

--

ATTENTION : Un contrôle vigilant est exercé par les services de la préfecture pour vérifier l'authenticité des pièces présentées.

La production de faux documents entraînera le rejet d'office du dossier et vous expose à d'éventuelles poursuites judiciaires (articles 441-1 à 441-12 du Code pénal).

Suivi du dossier par un tiers

Vous pouvez inviter une personne à suivre votre dossier et à le modifier (pour un travailleur social par exemple). Il suffit pour cela de cliquer sur le bouton "Inviter une personne à modifier ce dossier" en haut à droite de ce formulaire et d'entrer l'adresse courriel de la personne que vous souhaitez inviter.

Pièces justificatives

Il est important de noter que le bouton "ajouter un élément", qui apparaît à certains endroits du formulaire, vous permet d'ajouter autant d'informations et de pièces justificatives que vous le souhaitez dans la rubrique concernée.

Veillez à bien produire tous les justificatifs demandés : lorsque votre dossier aura commencé à être instruit, vous ne pourrez plus le modifier sans demande expresse de l'administration.

HISTORIQUE ADMINISTRATIF

Le cas échéant : votre n° AGDREF

Si vous avez déjà déposé une demande de titre de séjour, d'asile, ou obtenu un visa long séjour, un numéro AGDREF vous a été attribué.

Il s'agit d'un numéro composé de 9 ou 10 chiffres situés sur votre titre de séjour ou vignette OFII (n° Etr). Il commence généralement par le numéro de département ou par 991 si vous êtes arrivé avec un visa de long séjour valant titre de séjour (VLS-TS).

Si vous avez validé votre VLS-TS en ligne, le n° AGDREF correspondant à votre identifiant est indiqué sur la validation de

PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME : Demande de régularisation - Représentant légal d votre visa.	ווט ג
vez-vous une demande d'asile en cours ? Cochez la mention applicable Oui	
Non	
Avez-vous déjà fait l'objet d'une obligation de quitter le territoire français? ii vous avez déjà fait l'objet d'une obligation de quitter le territoire français, vous ne pouvez déposer une nouvelle demande qu'en cas d'élément nouveau et significatif. n l'absence de tels éléments, vous ferez nécessairement l'objet d'un refus. ii vous avez l'objet d'une interdiction de retour encore en vigueur, votre demande sera systématiquement refusée.	
Cochez la mention applicable <mark>] Oui</mark>	
Non	
Avez-vous déjà fait l'objet d'une condamnation pénale ? Cochez la mention applicable Oui	
Non	
Autre demande 1 Si vous avez déposé une autre demande de titre de séjour, sur démarches-simplifiées, ou si des membres de votre famille ont également déposé une demande, merci d'inscrire ci-dessous le numéro de vos/leurs dossiers "démarches- implifiées"	
autre demande 2	
i vous avez déposé une autre demande de titre de séjour, sur démarches-simplifiées, ou si des membres de votre amille ont également déposé une demande, merci d'inscrire ci-dessous le numéro de vos/leurs dossiers "démarches- implifiées"	
Autre demande 3 ii vous avez déposé une autre demande de titre de séjour, sur démarches-simplifiées, ou si des membres de votre amille ont également déposé une demande, merci d'inscrire ci-dessous le numéro de vos/leurs dossiers "démarches- implifiées"	-
Autre demande 4 il vous avez déposé une autre demande de titre de séjour, sur démarches-simplifiées, ou si des membres de votre amille ont également déposé une demande, merci d'inscrire ci-dessous le numéro de vos/leurs dossiers "démarches- implifiées"	-
Autre demande 5 Si vous avez déposé une autre demande de titre de séjour, sur démarches-simplifiées, ou si des membres de votre famille ont également déposé une demande, merci d'inscrire ci-dessous le numéro de vos/leurs dossiers "démarches- simplifiées"	

PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME : Demande de régularisation - Représentant légal d'un enfai

TIMBRE FISCAL

Rappel de la réglementation

Toute personne demandant la régularisation de son séjour en France doit s'acquitter d'un droit de visa de régularisation d'une valeur égale à 200€, dont 50 €, non remboursables, sont perçus lors de la demande de titre. Ces 50€, que vous devez fournir ci-dessous sous forme de timbre fiscal, seront consommés dès le dépôt de la demande, indépendamment de la décision qui sera prise. Les 150€ supplémentaires ne vous seront réclamés que s'il est décidé de vous régulariser.

Chaque demande doit être accompagnée d'un timbre fiscal d'une valeur de 50€ : si vous déposez une autre demande sur la base d'un autre fondement, vous devrez y joindre un nouveau timbre fiscal.

ATTENTION : Si le dossier est irrecevable (exemple : vous ne résidez pas dans l'arrondissement de ROUEN ou de DIEPPE), le timbre sera tout de même consommé.

Référence : article L311-13 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et de la demande d'asile (CESEDA)

Acheter u	n timb	re fiscal
-----------	--------	-----------

Vous pouvez acheter un timbre fiscal au lien suivant : https://timbres.im	ipots.go	ouv.fr
---	----------	--------

Timbre fiscal (50€) Numéro du timbre Numéro du timbre
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Timbre fiscal en format pdf
Vous devez joindre ici la version dématérialisée du timbre qui vous a été envoyée par mail lors de l'achat (format pdf)
Numéro du timbre Numéro du timbre
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Timbre fiscal en format pdf
Vous devez joindre ici la version dématérialisée du timbre qui vous a été envoyée par mail lors de l'achat (format pdf)
Numéro du timbre Numéro du timbre
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Timbre fiscal en format pdf

ETAT-CIVIL ET JUSTIFICATIFS D'IDENTITE DU PARENT (OU REPRESENTANT

Vous devez joindre ici la version dématérialisée du timbre qui vous a été envoyée par mail lors de l'achat (format pdf).

PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME : Demande de régularisation - Représentant légal d'un enfai **LEGAL) DEMANDEUR**

Date de naissance	
Lieu de naissance Ville dans laquelle vous êtes né(e)	
Pays de naissance Pays dans lequel vous êtes né(e)	
Nationalité	
Adresse Lieu où vous résidez actuellement	
Courriel Cette adresse mail doit être la vôtre	
Numéro de téléphone portable Ce numéro sera notamment celui utilisé, le cas échéant, pour vous informer (par sms) de la disponibilité de v séjour en préfecture	otre titre de
DOMICILIATION	
Justificatif de domicile Vous devez résider dans l'arrondissement de ROUEN ou de DIEPPE pour déposer demande sur ce formulaire. Si vous résidez dans l'arrondissement du HAVRE ou dans un autre département, v dossier sera rejeté pour irrecevabilité.	
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif de domicile de moins de 6 mois ou attestation d'hébergement	
Facture électricité, gaz ou téléphone fixe, quittance de loyer non manuscrite émanant d'une agence ou d'un de logement, bail de moins de six mois	organisme
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Si attestation d'hébergement : joindre la pièce d'identité ou le titre de séjour de l'hébergeant	
Attention : la titra de célour de l'hébergeant doit être à la même adresse que le justificatif de domicile	

5 / 13

PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME : Demande de régularisation - Représentant légal d'un enfa Pièce justificative à joindre en complément du dossier Si attestation d'hébergement : joindre également le justificatif de domicile de l'hébergeant de moins de 6 mois
Facture électricité, gaz, ou téléphone fixe, quittance de loyer non manuscrite émanant d'une agence ou d'un organisme de logement, bail de moins de six mois
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Si attestation d'hébergement : joindre également l'attestation d'assurance du domicile mentionnant le nom de l'hébergé
Il peut s'agir d'une assurance au nom de l'hébergeant, mentionnant l'hébergé, ou d'une assurance prise directement par l'hébergé
ENTREE EN FRANCE
Date d'entrée en France Date à laquelle vous êtes entré(e) en France
Type d'entrée en France Vous devez indiquer ici avec quel visa vous êtes entré(e) en France, ou si vous êtes entré(e) irrégulièrement
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Visa court séjour
☐ Visa long séjour
☐ Autre visa
☐ Dispensé de visa
Sans visa (entrée irrégulière)
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Le cas échéant : copie du visa d'entrée en France
Vous devez produire ici une copie du visa utilisé pour entrer en France, si vous en avez un
DEMANDE DE REGULARISATION
Pièce justificative à joindre en complément du dossier ☐ Demande écrite de régularisation au titre de l'article L311-12 du CESEDA (représentant légal d'un enfant étranger malade)
La demande de régularisation doit être écrite et signée, en expliquant à l'administration pourquoi vous sollicitez un titre de séjour
JUSTIFICATIFS D'IDENTITE
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Photo d'identité récente
Format 35mm x 45mm, couleur tête nue, de face et sur fond clair
Justificatif de nationalité Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif de nationalité

PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME : Demande de régularisation - Représentant légal d'un enfai

- Passeport en cours de validité (toutes les pages non-vierges); - Si vous ne possédez pas de passeport, présenter un autre justificatif de nationalité avec photo (exemples : attestation consulaire ou carte d'identité). Présentation - Passeport ou autre justificatif Vous devez ici expliquer rapidement la nature de la pièce fournie. Pièce justificative à joindre en complément du dossier Justificatif de nationalité - Passeport en cours de validité (toutes les pages non-vierges) ; - Si vous ne possédez pas de passeport, présenter un autre justificatif de nationalité avec photo (exemples : attestation consulaire ou carte d'identité). Présentation - Passeport ou autre justificatif Vous devez ici expliquer rapidement la nature de la pièce fournie. Pièce justificative à joindre en complément du dossier ☐ Justificatif de nationalité - Passeport en cours de validité (toutes les pages non-vierges); - Si vous ne possédez pas de passeport, présenter un autre justificatif de nationalité avec photo (exemples : attestation consulaire ou carte d'identité). Présentation - Passeport ou autre justificatif Vous devez ici expliquer rapidement la nature de la pièce fournie. Pièce justificative à joindre en complément du dossier Le cas échéant : demande de passeport auprès des autorités du pays d'origine A ne fournir que si vous avez présenté un autre justificatif de nationalité que le passeport. S'il vous est impossible d'obtenir un passeport auprès de votre pays d'origine, vous devez joindre un courrier expliquant les raisons de cette impossibilité. Pièce justificative à joindre en complément du dossier ☐ Acte de naissance Copie intégrale d'acte de naissance (traduit en français par un traducteur assermenté auprès des tribunaux français) SITUATION MARITALE Type d'union Cochez la mention applicable, une seule valeur possible ☐ Mariage ☐ PACS Concubinage

PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME : Demande de régularisation - Représentant légal d'un enfa

Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce justificative de l'union ou de la fin de l'union
- Mariage célébré en France : acte intégral délivré par la mairie.
- Mariage célébré à l'étranger : copie intégrale de l'acte de mariage transcrit sur les registres de l'état civil français.
- PACS : Attestation datée de moins de 3 mois de la Mairie l'ayant enregistré.
- Fin de l'union pour divorce ou décès : joindre l'acte de divorce ou l'acte de décès.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Document d'identité ou de séjour du conjoint
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Déclaration sur l'honneur conjointe signée du couple attestant de leur vie commune
Le cas échéant, justificatifs du maintien de la communauté de vie Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce justificative
Exemples de justificatifs : Production de justificatifs établis aux 2 noms (contrat de bail, quittances, EDF, relevés bancaires, attestations d'assurance maladie ou de mutuelle, CAF, etc.). Les factures de téléphone portable ne sont pas acceptées.
Présentation - pièce justificative Vous devez ici expliquer rapidement la nature de la pièce fournie.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce justificative
Exemples de justificatifs : Production de justificatifs établis aux 2 noms (contrat de bail, quittances, EDF, relevés bancaires, attestations d'assurance maladie ou de mutuelle, CAF, etc.). Les factures de téléphone portable ne sont pas acceptées.
Présentation - pièce justificative Vous devez ici expliquer rapidement la nature de la pièce fournie.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce justificative
Exemples de justificatifs : Production de justificatifs établis aux 2 noms (contrat de bail, quittances, EDF, relevés bancaires, attestations d'assurance maladie ou de mutuelle, CAF, etc.). Les factures de téléphone portable ne sont pas acceptées.
Présentation - pièce justificative Vous devez ici expliquer rapidement la nature de la pièce fournie.
Je déclare, sur l'honneur, ne pas vivre en état de polygamie en France Cochez la mention applicable ☐ Oui

□ Non
JUSTIFICATION DE LA RESIDENCE HABITUELLE EN FRANCE ET DE LA PRISE EN CHARGE DE L'ENFANT MALADE
Autorité parentale Pièce justificative à joindre en complément du dossier Photo d'identité récente de l'enfant
Format 35mm x 45mm, couleur tête nue, de face et sur fond clair
NOM
Prénom
Date de naissance
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Acte de naissance ou jugement confiant l'autorité parentale
- Si le demandeur est le parent : copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant (traduit en français par un traducteur assermenté auprès des tribunaux français) - Si le demandeur n'est pas le parent de l'enfant : jugement confiant l'autorité parentale sur l'enfant (traduit en français par un traducteur assermenté auprès des tribunaux français)
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Photo d'identité récente de l'enfant
Format 35mm x 45mm, couleur tête nue, de face et sur fond clair
NOM
Prénom
Date de naissance
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Acte de naissance ou jugement confiant l'autorité parentale
- Si le demandeur est le parent : copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant (traduit en français par un traducteur assermenté auprès des tribunaux français) - Si le demandeur n'est pas le parent de l'enfant : jugement confiant l'autorité parentale sur l'enfant (traduit en français par un traducteur assermenté auprès des tribunaux français)
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Photo d'identité récente de l'enfant
5

PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME : Demande de régularisation - Représentant légal d'un enfa

IOM	
rénom	
ate de naissance	
ièce justificative à joindre en con Acte de naissance ou jugemen	
assermenté auprès des tribunaux f	ent de l'enfant : jugement confiant l'autorité parentale sur l'enfant (traduit en français
ustification par tout moyen de vo Pièce justificative à joindre en con Pièce justificative	otre résidence habituelle en France avec le/les enfant(s) malade(s) nplément du dossier
	rt, visa, récépissé de demande de titre de séjour, récépissé de demande d'asile, histration publique et/ou privée, courriers divers, factures diverses, etc.
Présentation - pièce justificative /ous devez ici expliquer rapideme	ent la nature de la pièce fournie.
lièce justificative à joindre en con	nplément du dossier
	t, visa, récépissé de demande de titre de séjour, récépissé de demande d'asile, iistration publique et/ou privée, courriers divers, factures diverses, etc.
Présentation - pièce justificative Vous devez ici expliquer rapideme	ent la nature de la pièce fournie.
Pièce justificative à joindre en con Pièce justificative	nplément du dossier
	rt, visa, récépissé de demande de titre de séjour, récépissé de demande d'asile, histration publique et/ou privée, courriers divers, factures diverses, etc.
Présentation - pièce justificative Vous devez ici expliquer rapideme	ent la nature de la pièce fournie.
Justification de prise en charge de Nom de l'enfant concerné Indiquer le NOM et le Prénom de l	
indiquer le NOM et le Frenom de l	GHAIL CONCEINE.
	I

PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME : Demande de régularisation - Représentant légal d'un enfa
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce justificative
Exemples de justificatifs : frais d'aliments, de scolarité, de soins, de loisirs, etc.
Présentation - pièce justificative Vous devez ici expliquer rapidement la nature de la pièce fournie.
Nom de l'enfant concerné Indiquer le NOM et le Prénom de l'enfant concerné.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce justificative
Exemples de justificatifs : frais d'aliments, de scolarité, de soins, de loisirs, etc.
Présentation - pièce justificative Vous devez ici expliquer rapidement la nature de la pièce fournie.
Nom de l'enfant concerné
Indiquer le NOM et le Prénom de l'enfant concerné.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce justificative
Exemples de justificatifs : frais d'aliments, de scolarité, de soins, de loisirs, etc.
Présentation - pièce justificative Vous devez ici expliquer rapidement la nature de la pièce fournie.
ENFANTS (HORS ENFANT(S) MALADE(S))
Pièces justificatives Pièce justificative à joindre en complément du dossier Photo d'identité récente de l'enfant
Format 35mm x 45mm, couleur tête nue, de face et sur fond clair
Genre Mme
□ M.
NOM

PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME : Demande de régularisat Prénom	'	
Date de naissance		
ièce justificative à joindre en complément du dossier Acte de naissance de l'enfant		
Copie intégrale d'acte de naissance (traduit en français par un traducteur assermen	té auprès des tribunaux fr	ançais)
lèce justificative à joindre en complément du dossier Photo d'identité récente de l'enfant		
ormat 35mm x 45mm, couleur tête nue, de face et sur fond clair		
Genre Mme		
☐ M.		
NOM		
Prénom		
Date de naissance		
lièce justificative à joindre en complément du dossier Acte de naissance de l'enfant		
Copie intégrale d'acte de naissance (traduit en français par un traducteur assermen	té auprès des tribunaux fr	ançais)
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Photo d'identité récente de l'enfant		
Format 35mm x 45mm, couleur tête nue, de face et sur fond clair		
Genre Mme		
□ M.		
NOM		
Prénom		

PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME : Demande de régularisation - Représentant légal d'un enfa
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Acte de naissance de l'enfant
Copie intégrale d'acte de naissance (traduit en français par un traducteur assermenté auprès des tribunaux français)
ELEMENTS COMPLEMENTAIRES
Pièces complémentaires Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce justificative
Présentation - pièce justificative Vous devez ici expliquer rapidement la nature de la pièce fournie.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce justificative
Présentation - pièce justificative Vous devez ici expliquer rapidement la nature de la pièce fournie.
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Pièce justificative
Présentation - pièce justificative Vous devez ici expliquer rapidement la nature de la pièce fournie.
Eléments complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de l'administration
Je certifie que les informations ci-dessus sont exactes Cochez la mention applicable Oui

☐ Non